

Les chefs d'entreprises optimistes pour le 3^e trimestre

Le HCP a publié hier les anticipations des chefs d'entreprises pour le 3^e trimestre 2015 et leurs avis par rapport au 2^e trimestre. 47% des chefs d'entreprises anticipent une hausse de la production industrielle à fin septembre 2015.

La production manufacturière anticipée pour le 3^e trimestre 2015 devrait connaître une hausse, selon 47% des chefs d'entreprises. C'est ce qui ressort de la dernière Note de conjoncture, publiée hier par le Haut Commissariat au plan (HCP). Selon ce dernier, ils sont 21% de ces chefs d'entreprises à anticiper plutôt une baisse. Pour les optimistes, l'amélioration au 3^e trimestre concernerait principalement les industries alimentaire et chimique. Côté emploi, 41% des chefs d'entreprises prévoient une stabilité des effectifs et 39% une hausse à fin septembre. Dans le secteur de l'industrie extractive, les anticipations pour le troisième trimestre 2015 affichent, selon la majorité des patrons, une hausse de la production, imputable à une progression dans les autres industries extractives.

S'agissant de l'industrie énergétique, et selon presque la totalité des chefs d'entreprises, la production connaîtrait une augmentation, portée par une hausse de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Pour l'industrie environnementale, la plupart des industriels prévoient une stabilité de la production, notamment, dans les activités du captage, traitement et distribution d'eau.

Dans le secteur de la construction, les résultats du sondage du HCP font ressortir une stabilité de l'activité, selon 61% des chefs d'entreprises et une hausse selon 23%. Cette stabilité résulterait de l'effet conjugué de la hausse d'activité prévue au niveau du génie civil et de la stagnation des activités des travaux de construction spécialisés et des activités de construc-

Au 2^e trimestre, les carnets de commandes du secteur manufacturier ont été jugés d'un niveau normal par 62% des chefs d'entreprises.



Au deuxième trimestre 2015, la production industrielle manufacturière aurait connu, selon 35% des patrons, une hausse et, selon 21%, plutôt une baisse.

tion de bâtiments. Cette évolution serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés pour les deux tiers des chefs d'entreprises.

Légère amélioration au 2^e trimestre

Au deuxième trimestre 2015, la production industrielle manufacturière aurait connu, selon 35% des patrons, une hausse et, selon 21%, plutôt une baisse. Au total, une légère amélioration aurait été enregistrée, attribuable principalement à une augmentation de la production dans les branches d'activités des industries alimentaires et de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.

Les carnets de commandes du secteur manufacturier ont été jugés d'un niveau normal par 62% des chefs d'entreprises et peu garnis par 31%. Quant à l'emploi, il aurait connu, selon 34% des patrons, une

hausse et, selon 32%, une baisse. Dans ce contexte, le Taux d'utilisation de la capacité productive (TUC) se serait établi à 76% au deuxième trimestre 2015.

La production du secteur de l'industrie extractive aurait, en revanche, affiché une baisse selon la majorité des patrons, due, en particulier, à une régression de la production des autres industries extractives,

notamment celle des phosphates. La situation des carnets de commande a été, par ailleurs, jugée d'un niveau normal par la plupart des chefs d'entreprises de ce secteur. L'emploi, de son côté, aurait connu une stabilité selon la quasi-totalité des patrons. Pour ce qui est du TUC, il se serait établi, dans ce secteur, à 50%, au deuxième trimestre 2015. ■

Y.B.

Le commerce de gros et les services marchands à partir du 4^e trimestre

Le HCP a annoncé avoir entrepris, à partir du deuxième trimestre 2015, une rénovation majeure de son dispositif d'enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Celle-ci concerne, principalement, l'élargissement du champ des enquêtes de conjoncture aux entreprises opérant

dans les secteurs du commerce de gros et des services marchands non financiers et de l'adoption de la nouvelle nomenclature marocaine d'activité économique (NMA2010). Les appréciations des chefs d'entreprises dans les nouveaux secteurs seront diffusées au 4^e trimestre 2015.